Elections aux CPE de l'Université de Paris(UP)

Scrutin du mardi 3 décembre 2019

Commission Paritaire d'Établissement

FILIERE BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE catégorie B
1. Charlotte MESRE
2. Marie-Laure LE GUERNIC
3. Julie MONNIER
4. Estelle RICHARD

BIBLIOTHEQUE catégorie C
1. Thierry ROUAULT
2. Xavier BOQUET
3. Floriane FILOCHE
4. Rodolphe GUILLARD

FILIERE ADMINISTRATIVE

AENES Catégorie B
1. Julie SAO
2. Marc LELAN
3. Marie Line LOHEZIC
4. Aline BENSAMOUN

AENES Catégorie C
1. Antony MILASIN
2. Rose BARATON
3. Mathurine LETORD
4. Frédérick PETIT

FILIERE ITRF

ITRF Catégorie A
1. Saïd BEKTACHE
2. Eric ORRIOLS
3. Michel TOURNIER
4. Délis LABALLE
5. Pascao GLAJEAN
6. Clarisse DI FRANCESCO

ITRF Catégorie B
1. Nicolas BARATON
2. Emile PETIT
3. Valérie VAN EXTER
4. Bonépath ROUVIER
5. Amirouche HAMMACHE
6. Dominique TOUIOUINE

ITRF Catégorie C
1. Ernest TARCIUS
2. André POLIDANO
3. Alexandre ZUCAL
4. Céleste ZOPPE
5. Kamel HADBOUN
6. Yamina LAOUISSET



Je vote pour les listes FO-ESR et CGT-FERCSUP

La CPE est l'une des instances les plus importantes car il s'agit de défendre vos dossiers et votre évolution de carrière, et c'est en son sein que sont pris les choix des promotions, ainsi que toute discussion sur les dossiers individuels entre autres la question disciplinaire.

En CPE de l'Université les élus FO ESR - CGT FERC Sup

Nous avons fait le constat que, durant les quatre dernières années, le mode de fonctionnement adopté par la CPE a donné des résultats décevants partout où FO et la CGT n'étaient pas présentes. De nombreux agents ont ressenti une certaine frustration et nous pensons que des changements doivent être opérés en particulier, pour les ITRF, par la constitution d'un barème, comme le barème académique des AENES, plus juste à notre avis.

Il faut surtout prendre plus en compte l'ancienneté de l'agent dans son corps et dans son grade et ne pas se baser uniquement sur le rapport d'activité et le mérite (facteurs très subjectifs).

Vous savez tous que certains agents ont moins de facilité que d'autres dans l'écriture d'un rapport d'activité. Faut-il pour autant que ces agents soient bloqués dans leur carrière ? Faut-il conserver les critères de sélection basés sur l'entretien d'évaluation et le mérite ?

FO ESR et CGT FERC SUP VEULENT QUE LES CHOSES EVOLUENT.
POUR CELA, VOTEZ POUR
NOS REPRESENTANTS SUR LES LISTES DES CPE !

Nous sommes fermement opposés à toutes les formes de clientélisme qui garantissent à des privilégiés la première place au classement.

VOTEZ POUR QU'UN BARÈME NATIONAL PUISSE GARANTIR À CHACUN L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Nous nous félicitons d'avoir obtenu le maintien du barème académique pour les AENES. C'est l'instrument le plus juste pour une égalité de traitement. Nous défendons auprès du Ministère la création d'un barème pour les 3 catégories A, B et C, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques.

Résister, revendiquer, reconquérir

FO et CGT de P5, P7 et IPGP ont toujours défendu les personnels et se sont opposés à la fusion et à ses conséquences prévisibles de cette marche forcée que sont les pré-positionnements et les déplacements des personnels. FO et CGT défendront toujours l'intérêt des personnels.

Voter pour notre liste, c'est une garantie que vous serez informé de la tenue de la CPE et de notre engagement à se battre pour une égalité de traitement.

FO et la CGT sont contre les emplois précaires demandent une campagne de titularisation des contractuels, car plus il aura des contractuels dans les effectifs moins il aura des possibilités de promotion.

FO et la CGT revendiquent une requalification immédiate de personnels B en A des personnels C en B pour tous les personnels qui sont sur des missions de cadre supérieur. Ainsi, pour poursuivre la décision qu'a prise le ministère pour la requalification des personnels administratifs. **Il faut que le ministère aille plus loin**